

# JE SUIS ENSEIGNANT(E)

## DES MISSIONS SPECIFIQUES POUR LES AESH

Accompagner l'élève dans les actes de la vie quotidienne	Accompagner l'élève dans l'accès aux activités d'apprentissage (éducatives, culturelles, sportives, artistiques ou professionnelles)	Accompagner l'élève dans les activités de la vie sociale et relationnelle
<p>Assurer les conditions de sécurité et de confort</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Observer et transmettre</b> les signes révélateurs d'un problème de santé</li> <li>• <b>S'assurer</b> que les conditions de sécurité et de confort sont remplies</li> </ul> <p>Aider aux actes essentiels de la vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>assurer</b> le lever et le coucher</li> <li>• <b>aider</b> à l'habillage et au déshabillage</li> <li>• <b>aider</b> à la toilette (lorsque celle-ci est assimilée à un acte de vie quotidienne et n'a pas fait l'objet de prescription médicale) et aux soins d'hygiène de façon générale</li> <li>• <b>aider</b> à la prise des repas. Veiller, si nécessaire, au respect du régime prescrit, à l'hydratation et à l'élimination</li> <li>• <b>veiller</b> au respect du rythme biologique</li> </ul> <p>Favoriser la mobilité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>aider</b> à l'installation matérielle de l'élève dans les lieux de vie considérés</li> <li>• <b>permettre et faciliter</b> les déplacements de l'élève dans l'établissement ou à l'extérieur (vers ses différents lieux de vie considérés, le cas échéant dans les transports utilisés) ainsi que les transferts (par exemple, du fauteuil roulant à la chaise dans la classe)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>stimuler</b> les activités sensorielles, motrices et intellectuelles de l'élève en fonction de son handicap, de ses possibilités et de ses compétences</li> <li>• <b>utiliser</b> des supports adaptés et conçus par des professionnels, pour l'accès aux activités, comme pour la structuration dans l'espace et dans le temps</li> <li>• <b>faciliter</b> l'expression de l'élève, l'aider à communiquer</li> <li>• <b>rappeler</b> les règles à observer durant les activités</li> <li>• <b>contribuer</b> à l'adaptation de la situation d'apprentissage, en lien avec l'enseignant, par l'identification des compétences, des ressources, des difficultés de l'élève</li> <li>• <b>soutenir</b> l'élève dans la compréhension et dans l'application des consignes pour favoriser la réalisation de l'activité conduite</li> <li>• <b>assister</b> l'élève dans l'activité d'écriture et la prise de notes, quel que soit le support utilisé</li> <li>• <b>appliquer</b> les consignes prévues par la réglementation relative aux aménagements des conditions de passation des épreuves d'examens ou de concours et dans les situations d'évaluation, lorsque sa présence est requise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>participer</b> à la mise en œuvre de l'accueil en favorisant la mise en confiance de l'élève et de l'environnement ;</li> <li>• <b>favoriser</b> la communication et les interactions entre l'élève et son environnement</li> <li>• <b>sensibiliser</b> l'environnement de l'élève au handicap et prévenir les situations de crise, d'isolement ou de conflit</li> <li>• <b>favoriser</b> la participation de l'élève aux activités prévues dans tous les lieux de vie considérés</li> <li>• <b>contribuer</b> à définir le champ des activités adaptées aux capacités, aux désirs et aux besoins de l'élève. Dans ce cadre, <b>proposer</b> à l'élève une activité et la <b>mettre en œuvre</b> avec lui.</li> </ul>

Missions des AESH (circulaire 2017)

Circulaire n°2017-084 du 03/05/17

## DES TEMPS DE RENCONTRE

Les AESH sont rémunérés sur 41 semaines pour une année scolaire de 36 semaines, ils disposent de 5 semaines de travail hors présence élève dédiées entre autres à des temps de travail avec les enseignants, de préparation, formation... (ex. : un contrat de 24h inclut au maximum 5x24 = 120h connexes). Faire des comptes-rendus à chaque rencontre.

### Au début de l'accompagnement

*Enseignants – AESH : dès l'affectation*

#### Objectifs :

- Etablir un premier contact pour une relation de confiance.
- Communiquer les attendus pédagogiques / de la posture de l'AESH.
- Communiquer les spécificités de la classe (composition, règlement...).
- Communiquer les besoins de l'élève / le GEVASCO/MOPPS

## Famille-Enseignant/Professeur principal – AESH/CE ou délégation du CE

### Objectifs :

- Etablir un premier contact pour une relation de confiance.
- Se présenter mutuellement.
- Préciser la place de chacun.
- Expliquer le rôle de l'AESH dans son accompagnement de l'élève (quelles missions).
- Expliquer les règles de communication avec la famille : l'enseignant de la classe/professeur principal ou autre professeur est le seul à communiquer sur le parcours de l'élève

### En cours d'accompagnement

*Enseignant/professeur principal-AESH : en cours d'année (1/trimestre ou suivant modalités/besoins identifiés), compte-rendu obligatoire.*

### Objectifs :

- Identifier les avancées de l'élève sur les différents domaines/situations traversées en classe/hors classe afin de permettre à l'enseignant d'ajuster le travail à demander à l'élève/ses exigences.
- Echanger sur des observations spécifiques liées à des événements ayant une incidence sur l'élève (des mots, du vécu avec ses camarades... dont l'AESH aurait été témoin ou dont il aurait entendu parler).
- Echanger sur le quotidien de l'AESH dans la classe.

## Famille-enseignant-partenaires : lors des ESS

### Objectifs :

- Pour l'enseignant/professeur principal : rendre compte des progrès de l'élève, des adaptations mises en place, toujours dans une perspective d'autonomie.
- Pour l'AESH : rendre compte des modalités d'accompagnement, de la façon dont l'élève semble le vivre en classe et la façon dont il gagne en autonomie dans son quotidien.

## DES DOCUMENTS POUR PROFESSIONNALISER L'ACCOMPAGNEMENT

### Suivant les besoins de l'enseignant/de l'AESH.

- Le journal de classe/cahier de texte peut être partagé ou tout autre document permettant d'indiquer les activités de journée.
- Une grille d'observation de l'élève : sphère émotionnelle – évolution scolaire – adaptations mises en place/à mettre en place.
- Une grille d'observation du travail de l'élève : modalités d'accompagnement, intéressant pour l'enseignant et la famille, à mettre dans les supports élève directement. (ex. Cap Ecole Inclusive).

NGAIDE   Grille d'observation 

Aide apportée à l'élève dans sa production	
CONSIGNE	Lecture – Écriture – Reformulation – Explication – Simplification – Décomposition
ACTIVITE	Stimulation – Guidage – Initiation de la tâche – Formulation de la pensée – Raisonnement
	Organisation – Repérage visuel dans l'espace-feuille
	Écriture sous la dictée – Écriture en alternance – Prise de notes
	Utilisation : des outils de la classe – de supports adaptés – de matériel pour manipuler
	Vérification – Relecture
CORRECTION	Stimulation – Lecture – Écriture
Réalisation complète/partielle : _____ Temps de réalisation : ..... en ..... fois	

- Un cahier de liaison peut être mis en place entre l'enseignant et l'AESH pour laisser trace d'échanges ou de remarques à communiquer. Penser à prévenir l'AESH en cas de modification de l'emploi du temps habituel (sorties, stage... ) !

### Pour les ESS

Il est important que l'AESH se munisse de documents pour étayer son propos. Les différents supports proposés précédemment peuvent aider. Si la présence n'est pas possible, fournir un document écrit par l'AESH à l'enseignant.



*En fin d'année scolaire, l'enseignant est sollicité pour rendre compte de l'activité de l'AESH dans sa classe/son cours auprès de son chef d'établissement.*